



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mars 2022
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-sixième session

14-25 mars 2022

Point 3 de l'ordre du jour

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 :
égalité entre les sexes, développement et paix
pour le XXI^e siècle »**

Table ronde ministérielle sur le thème « Politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe : faire progresser l'égalité des genres au moyen de mesures globales et intégrées du niveau mondial au niveau local »

Résumé de la présidence

1. Les 14 et 15 mars 2022, la Commission de la condition de la femme a organisé une table ronde ministérielle sur le thème « Politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe : faire progresser l'égalité des genres au moyen de mesures globales et intégrées du niveau mondial au niveau local », dans le cadre du thème prioritaire « Réalisation de l'égalité des genres et avancement de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe ». Les participantes et participants y ont échangé des données d'expérience, des enseignements et des bonnes pratiques, en mettant l'accent sur les mesures prises pour promouvoir des politiques et programmes tenant compte des questions de genre aux échelons national et local conformément aux cadres et instruments internationaux relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe.

2. La Ministre sud-africaine des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, Maite Nkoana-Mashabane, a présidé la table ronde le premier jour et fait des observations liminaires. L'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner, a résumé les principaux messages. Des ministres et responsables de haut niveau de 22 États Membres y ont participé. La Ministre pour



l'égalité des genres et la famille de la République de Corée, Chung Young-ai, a présidé la table ronde le second jour et fait des observations liminaires. Des ministres et responsables de haut niveau de 20 États Membres y ont participé. La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe, Mami Mizutori, a résumé les principaux messages et fait des observations finales.

Effets différenciés des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes sur les femmes et les filles

3. Des ministres ont mis l'accent sur le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable, en soulignant le rôle central des femmes quant à la conservation, à l'utilisation et à la gestion des ressources naturelles et quant à l'agriculture et aux moyens de subsistance durables. Les femmes et les filles, en particulier celles qui vivaient en milieu rural, les femmes et filles autochtones, locales ou en situation de handicap et les femmes âgées, étaient touchées de façon disproportionnée par les répercussions des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes. Elles n'avaient pas un accès suffisant aux ressources productives (droits fonciers et droits de propriété garantis, ressources et services financiers, eau propre et énergie durable, infrastructures durables et technologies agricoles résilientes face aux changements climatiques, notamment). De plus, les femmes assumaient une part disproportionnée d'activités de soins et de travaux domestiques non rémunérés par rapport aux hommes et étaient reléguées à des moyens de subsistance précaires dans le secteur non structuré de l'économie, ce qui compromettait leur capacité à faire face aux crises climatiques et environnementales.

4. Des ministres ont noté que la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et d'autres crises, notamment les conflits et le terrorisme, avaient exacerbé les répercussions des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes sur l'égalité femmes-hommes et sur l'avancement des femmes et des filles. La pandémie avait intensifié les cas de violence fondée sur le genre et de harcèlement sexuel et réduit la disponibilité des services essentiels, les gouvernements ayant réaffecté des ressources en faveur du renforcement de l'économie et des systèmes de santé.

5. Des ministres ont également traité de la nécessité de s'attaquer à la question des migrations et déplacements dus aux changements climatiques, aux crises environnementales et aux catastrophes, lesquels jetaient un nombre disproportionné de femmes et de filles dans la misère, les rendant plus vulnérables encore à la violence fondée sur le genre, notamment la violence sexuelle.

Intégration des questions d'égalité femmes-hommes dans les politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe

6. Des ministres ont appelé à la ratification et à l'adoption d'instruments environnementaux mondiaux consacrant les droits des femmes et constatant la nécessité de tenir compte des questions de genre dans les plans et budgets nationaux et locaux. Outre la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme de travail de Lima relatif au genre et la Déclaration de Glasgow promouvaient l'intégration des questions de genre et le développement des capacités de la main d'œuvre dans les domaines du genre et de l'environnement au niveau national.

7. Des ministres ont donné des exemples positifs de formulation et d'application de politiques et de programmes qui accéléraient l'instauration de l'égalité des genres

et l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles. Des intervenants et intervenantes ont noté qu'afin de formuler des solutions nationales et locales à l'intersection des problématiques de genre et des problématiques environnementales, il était essentiel d'intégrer une approche soucieuse de l'égalité femmes-hommes et promouvant des masculinités positives dans les plans, stratégies et contributions déterminées au niveau national en matière de développement durable et d'environnement, de réaliser des analyses des questions de genre et de recenser les disparités fondées sur le genre. Certains ont également expliqué que leur gouvernement intégrait la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes des femmes aux politiques climatiques, compte tenu des liens étroits unissant ces questions, notamment dans le contexte de crises humanitaires.

Renforcement de la participation des femmes, notamment à des postes de responsabilité, à l'élaboration et à l'application des politiques et programmes et de leur participation à ces processus

8. Des ministres ont relevé que les femmes et les filles étaient en première ligne de l'action climatique : elles étaient des agentes de changement et jouaient un rôle moteur essentiel dans l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction des risques de catastrophe. Il ne fallait donc pas les voir uniquement comme des victimes des changements climatiques et des éco-urgences. L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer le leadership et l'avancement économique des femmes, en particulier des femmes marginalisées. En réduisant les écarts entre les genres dans les filières d'enseignement des sciences, de la technique, de l'ingénierie et des mathématiques, on favorisait un rééquilibrage des rapports de force femmes-hommes et la participation égale des femmes à la prise de décision. En outre, sur le plan économique, lorsque l'entrepreneuriat au féminin était stimulé et que les femmes jouissaient d'une plus grande sécurité de revenus, elles avaient un meilleur contrôle sur leurs ressources, étaient en mesure de prendre des décisions concernant la protection de la biodiversité et l'adoption des technologies résilientes face aux changements climatiques et avaient plus d'occasions de participer à la transition vers les économies verte et bleue.

9. Des intervenants et intervenantes ont également souligné l'importance d'une représentation égale des femmes dans les mécanismes décisionnels d'élaboration et d'application des politiques et programmes nationaux et locaux. La participation des femmes dans tous les domaines et à tous les niveaux, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, notamment dans les entreprises et les coopératives, la société civile et les organisations non gouvernementales, était nécessaire pour parvenir au développement durable et profiter de leur talent et de leur expertise dans le déploiement de stratégies nationales et mondiales pour les transitions vertes.

Méthodes d'intégration des questions d'égalité femmes-hommes dans le financement de l'action climatique

10. Des ministres ont souligné qu'il importait d'augmenter le financement international de l'action climatique en faveur des pays les plus vulnérables, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Ce financement devrait également cibler les femmes et les organisations de femmes locales et rurales afin de renforcer leur capacité à mettre en œuvre des politiques et des programmes relatifs aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement et aux risques de catastrophe qui tiennent compte des questions de genre.

11. Des ministres ont également noté que l'amélioration du financement international et local jouait un rôle dans le renforcement des capacités. Des

participants et participantes ont donné des exemples de projets rendus possibles par le financement de l'action climatique : création d'écoles vertes, de centres de recherche, de zones d'énergie verte, de villes et villages intelligents, de lignes d'assistance, de refuges, de fonds de secours, de subventions agricoles et de cours de formation spécialisée pour aider les femmes à se préparer aux catastrophes.

12. Par ailleurs, des intervenants et intervenantes ont relevé le rôle que jouait le financement national et local dans la mise en œuvre effective des contributions déterminées au niveau national prenant en compte les questions de genre. Par exemple, des instruments de création de recettes fiscales adaptés, comme les taxes carbone, peuvent contribuer à garantir que les crédits budgétaires nationaux affectés à l'action climatique, aux questions environnementales et à la réduction des risques de catastrophe bénéficient aux femmes et aux filles.

Données et statistiques ventilées par genre pour l'action climatique et environnementale et la réduction des risques de catastrophe

13. Des ministres ont noté qu'il importait de recueillir, de diffuser et d'utiliser des données ventilées afin de mieux comprendre les liens entre les questions de genre et les questions environnementales et les effets différenciés des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes, de formuler des politiques et des programmes adaptés, d'informer le public et de favoriser l'échange des connaissances. Ils ont noté que les femmes et les filles devaient bénéficier d'un meilleur accès à l'éducation et au renforcement des capacités, notamment dans les filières d'enseignement des sciences, de la technique, de l'ingénierie et des mathématiques. Lorsqu'elles exerceraient dans ces domaines, elles seraient ainsi en mesure d'appliquer ces connaissances aux efforts de conservation, d'adaptation et d'atténuation.

14. Des ministres ont également observé qu'il fallait adapter l'action environnementale et climatique et les interventions en cas de catastrophe aux besoins et circonstances propres aux femmes et aux filles. Les politiques ou programmes qui s'appuyaient sur des faits et des données concernant les multiples formes de discrimination croisée subies par les femmes, les filles et les personnes de genre variant s'attaquaient mieux aux problématiques d'inégalité et de marginalisation dans le contexte des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes.

15. Des ministres ont fait part des stratégies qu'ils utilisaient pour collecter, diffuser et utiliser de données et statistiques ventilées par genre dans les domaines du climat et de l'environnement et pour évaluer des catastrophes tenant compte des questions de genre aux niveaux national et local. Des intervenants et intervenantes ont également relevé qu'il était utile de compiler des statistiques genrées au niveau sectoriel, par exemple dans le domaine de l'énergie, et de mettre en service des outils d'accès aux données en ligne.